

## Fonds de revenu mensuel américain Sentry - Série F

### 22 juin 2018

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu mensuel américain Sentry (le «fonds») que vous devez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec CI Investments Inc. au 1-800-792-9355 ou à l'adresse [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com), ou visitez le [www.ci.com](http://www.ci.com).

**Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

Code(s) du fonds (\$CA) : †	NCE 645	Gestionnaire du fonds :	CI Investments Inc.
Date de création de la série :	4 mars 2013	Gestionnaire de portefeuille :	CI Investments Inc.
Valeur totale du fonds au 30 avril 2018 :	353,76 millions \$	Distributions :	Mensuelles, en général à la fin du mois. Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires, à moins que vous ne demandiez de les recevoir en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,12 %	Placement minimal :	Initial 500 \$

† Avec prise d'effet le ou vers le 24 septembre 2018, CIG 54245

### Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds de revenu mensuel américain Sentry cherche à procurer aux épargnants un revenu stable et une appréciation du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe américains.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

### Dix principaux placements (au 30 avril 2018)

1. Alphabet Inc.	4,90 %
2. Brookfield Asset Management Inc.	4,76 %
3. MasterCard Incorporated	4,24 %
4. JPMorgan Chase & Co.	4,14 %
5. Visa Inc.	3,82 %
6. Berkshire Hathaway Inc.	3,38 %
7. Liberty Global plc	2,90 %
8. UnitedHealth Group Inc.	2,74 %
9. Wells Fargo & Company	2,68 %
10. Trésor américain 2,125 % 31 dec. 2022	2,20 %

Pourcentage total des dix principaux placements **35,76 %**

Nombre total de placements **111**

### Répartition des placements (au 30 avril 2018)

Services financiers	27,42 %
Technologies de l'information	21,48 %
Consommation discrétionnaire	13,75 %
Soins de santé	12,73 %
Autres	8,41 %
Obligations gouvernementales fédérales	5,57 %
Produits industriels	3,70 %
Énergie	3,27 %
Services de télécommunications	3,24 %
Liquidités et équivalents	0,43 %

0% 20% 40% 60% 80% 100%

### Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

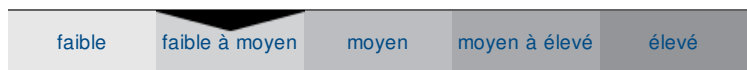
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la «volatilité».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

CI Investments Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique «Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?» dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

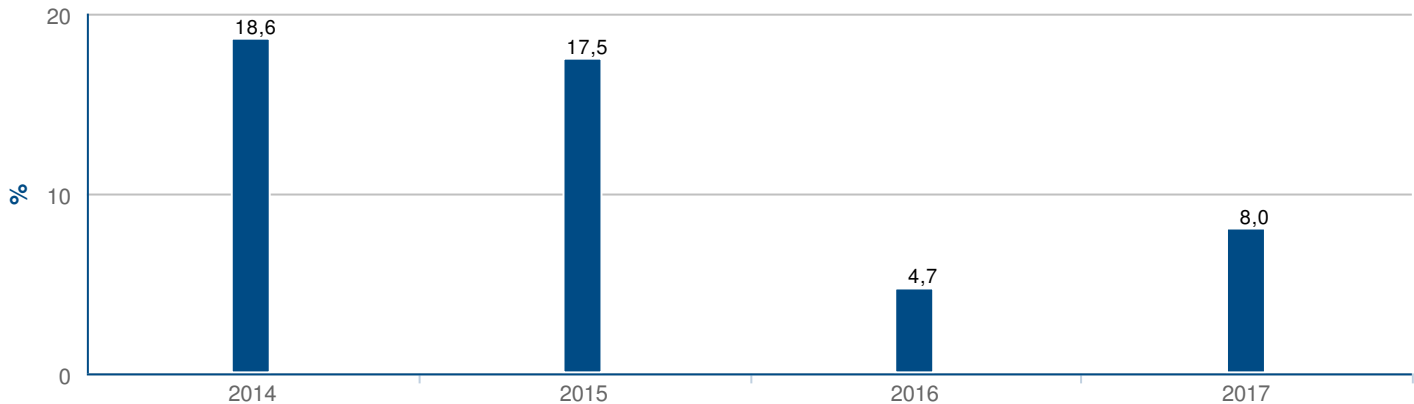
# Fonds de revenu mensuel américain Sentry - Série F

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de série F du fonds au cours des 4 dernières années, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement annuel des titres de série F du fonds au cours des 4 dernières années. Le fonds n'a perdu de la valeur pendant aucune de ces 4 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série F du fonds sur 3 mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
<b>Meilleur rendement</b>	8,8 %	31 mars 2015	Votre placement aurait augmenté à 1 088 \$.
<b>Pire rendement</b>	-5,8 %	31 mars 2016	Votre placement aurait chuté à 942 \$.

### Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les titres de série F du fonds à la date de création de la série détenait 1 843 \$ au 30 avril 2018, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,6 %.

### À qui ce fonds est-il destiné?

À l'investisseur qui :

- est disposé à accepter un niveau de risque faible à moyen
- cherche à obtenir une source régulière de revenu et la possibilité d'une plus-value du capital à long terme
- souhaite ajouter une position en titres américains à son portefeuille de placements
- prévoit conserver son placement de moyen à long terme

### Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Si vous détenez le fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.



Généralement, les titres de cette série ne vous sont offerts que si vous avez un compte assorti de frais avec la société de votre représentant.

# Fonds de revenu mensuel américain Sentry - Série F

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables lorsque vous détenez des titres de série F du fonds.

# Fonds de revenu mensuel américain Sentry - Série F

## 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série.

Au 31 mars 2018, les frais des titres de série F du fonds s'élevaient à 1,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation de la série.	1,12 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,01 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,13 %</b>

**Avec prise d'effet au plus tard le 31 décembre 2018, CI Investments Inc. remplacera la méthode actuelle selon laquelle certains frais d'exploitation sont imputés au fonds par des frais d'administration à taux fixe de 0,19 %.**

### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant lorsque vous détenez des titres de série F du fonds.

## 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais de négociation à court terme</b>	Des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez, si nous établissons que vous avez effectué des opérations à court terme inappropriées. Ces frais sont remis au fonds.
<b>Frais d'échange</b>	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2,00 % de la valeur des titres que vous échangez contre des titres d'un autre fonds que nous gérons.
<b>Frais en cas de chèque sans provision</b>	Si un paiement est refusé par votre banque pour quelque raison que ce soit, nous vous réclamerons des frais de 30 \$.
<b>Frais liés aux comptes assortis de frais</b>	En règle générale, vous devez participer à un programme de comptes assortis de frais ou à un programme intégré admissible, offert par la société de votre représentant pour acheter des titres de cette série. La société de votre représentant pourrait exiger des frais administratifs qui seront négociés entre vous et la société de votre représentant, et que vous verserez directement à cette dernière. Dans certains cas, nous pourrions prendre des dispositions avec la société de votre représentant pour percevoir les frais administratifs au nom de la société de votre représentant. Dans ces cas, les frais administratifs ne doivent pas dépasser 1,50 % de la valeur moyenne de l'actif net que vous détenez dans un fonds durant un mois civil complet.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec CI Investments Inc. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

### CI Investments Inc.

2, rue Queen Est, 20<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5C 3G7  
Tél. : 1-800-792-9355  
servicefrancais@ci.com  
www.ci.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).